

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## # 03

### PROCÈS-VERBAL (Projet): 21 MARS 2007

**82 personnes** ont signé les listes de présence lorsque  
l'Assemblée générale s'ouvre à 15h45

#### 0.0 Procédures

Tram Bui (Soins infirmiers) propose l'ouverture de l'Assemblée générale du 21 mars 2007  
Marie-Claude Laprise (T.É.S.) appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 0.1 Praesidium

Tram Bui (Soins infirmiers) propose **François Pinet-Forcier** comme président et **Laurence Poirier** comme secrétaire d'assemblée  
Marie-Claude Laprise (T.É.S.) appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 0.2 Lecture et adoption du procès verbal de l'Assemblée générale du 07 mars 2007

Modification

Point 6.0 : préciser l'organisme pour qui la subvention a été votée

Tram Bui (Soins infirmiers) propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 07 mars 2007

Nicolas Barbeau-Lachance (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie  
Adoptée à l'unanimité

#### 0.3 Suivi du procès verbal du 07 mars 2007

R.A.S

#### 0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour affiché

- 1.0 AGEnda 2007-2008 : Couverture \*
- 2.0 Entente Bed-In
- 3.0 Party fin de session
- 4.0 Mises en demeure
- 5.0 Débat sur la grève
- 6.0 Média
- 7.0 Affaires diverses

8.0 Levée

\* Ajouter après affichage par Bureau exécutif

Tram Bui (Soins infirmiers) propose l'ordre du jour

- en ajoutant un point 3. Grève et
- un point 4.0 Manifestation FECQ-FEUQ,
- et de décaler les autres points →

**1.0 AGenda 2007-2008 : Couverture \***

**2.0 Entente Bed-In**

**3.0 Grève**

**4.0 Manifestation FECQ-FEUQ**

**5.0 Party fin de session**

**6.0 Mises en demeure**

**7.0 Débat sur la grève**

**8.0 Média**

**9.0 Affaires diverses**

**10.0 Levée**

Gregory Brasseur (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie

Adoptée à l'unanimité

## 0.5 Date de la prochaine assemblée générale régulière

Tram Bui (Soins infirmiers) propose de convoquer une Assemblée générale le mercredi 11 avril 2007, à 15h30, à la Cafétéria non-fumeurs (A4.82a) [si disponible], avec un ordre du jour qui sera proposé par le Bureau exécutif, mais dont le 1<sup>er</sup> point sera Mandat de grève générale illimitée pour l'automne 2007

Vanessa Giroux (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie

Adoptée à la majorité

## 1.0 AGenda 2007-2008 : Couverture

Trois propositions pour le choix de la couverture de l'AGenda 2007-2008

Vote :



concept recto-verso?

2 (deux)



reste à ajouter infos

17 (dix sept)



pas la couleur exacte

29 (ving-neuf)

## 2.0 Entente Bed-in 28-29 mars

Marie-Pier Lévesque (Soins infirmiers) propose **le huis-clos administratif**  
 Frédéric Morin-Bordeleau (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie  
 Adoptée à l'unanimité

Frédéric Morin-Bordeleau (Sciences humaines – Regards sur la personne) propose **le projet d'entente suivant avec l'administration du cégep du Vieux Montréal pour le bed-in que nous organiserons la nuit du 28 au 29 mars prochain (voir Annexe 1)**

Marie-Claude Laprise (T.É.S.) appuie  
 Adoptée à l'unanimité

## 3.0 Grève 29 mars

Marie-Pier Lévesque (Soins infirmiers) propose **que le Comité d'action à la mobilisation et l'information (CAMI) soit chargé d'organiser l'horaire des actions et activités pour la journée du 29 mars**

Sébastien Tremblay (Histoire & civilisation) appuie  
Adoptée à l'unanimité

David-Alexandre Girard (Sciences humaines – Questions internationales) propose que l'AGECVM négocie avec l'administration du cégep du Vieux Montréal pour que les activités de la Semaine de la citoyenneté aient lieu à l'extérieur des murs du cégep le jeudi 29 mars 2007

Marie-Claude Laprise (T.É.S.) appuie

Vote demandé

Rejeté à la majorité

Vanessa Giroux (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose **que l'AGECVM négocie avec l'administration du cégep du Vieux Montréal pour reporter les activités de la Semaine de la citoyenneté du jeudi 29 mars 2007**

Maria-Gabrielle Carasco (Sciences humaines – XXX) appuie

Vote demandé

Adopté à la majorité

## 4.0 Manifestation FECQ-FEUQ 22 mars

Tram Bui (Soins infirmiers) propose :

**ATTENDU** nos mandats contre la FECQ et la FEUQ

**QUE** l'AGECVM participe sur nos propres bases à la manifestation de la FECQ/FEUQ du 22 mars en dénonçant activement les revendications incohérentes des fédérations étudiantes

**QUE** l'AGECVM tracte pour la manifestation de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) du 29 mars et pour la gratuité scolaire lors de la manifestation de la FECQ/FEUQ du 22 mars

**QUE** l'AGECVM confectionne trois bannières qui serviront à l'action du 22 mars: *la FECQ et la FEUQ ne nous représentent pas / Automne 2007 : grève générale illimitée (déjà faite) / Gratuité scolaire* suite à la présente assemblée générale à l'association étudiante (A 3.85)

**QUE** le rassemblement pour l'action du 22 mars ait lieu à 11h au local de l'association étudiante (A3.85)

Sébastien Tremblay (Histoire & civilisation) appuie

Frédéric Morin-Bordeleau (Sciences humaines – Regards sur la personne) amende pour ajouter :

**QUE** l'AGECVM participe au point de presse du jeudi 22 mars, à 11 h 00 en front commun avec Dawson

---

Vanessa Giroux (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie

Marie-Pier Lévesque (Soins infirmiers) sous-amende en ajoutant dans la mesure du possible  
Vanessa Giroux (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie  
Adopté à l'unanimité

Amendement sous-amendé adopté à l'unanimité

Vanessa Giroux (Sciences humaines – Actions sociales et média) amende que, dans la mesure du possible, une levée de cours soit effective le jeudi 22 mars entre 11h00 et 18h00  
Claudia Lacroix (T.I.L.) appuie

Vote demandé sur l'amendement

**Pour : 18**                      Contre : 14                      Abstention : 12

Adopté à la majorité

Maël Boulet-Craig (Sciences humaines – Questions internationales) amende pour que la bannière *Automne 2007 : grève générale illimitée* ne soit pas au nom de l'AGECVM  
Catherine Pilon (XXX) appuie

Vote demandé sur l'amendement

Rejeté à la majorité

Principale amendée

**ATTENDU nos mandats contre la FECQ et la FEUQ**

**QUE l'AGECVM participe sur nos propres bases à la manifestation de la FECQ/FEUQ du 22 mars en dénonçant activement les revendications incohérentes des fédérations étudiantes**

**QUE l'AGECVM tracte pour la manifestation de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) du 29 mars et pour la gratuité scolaire lors de la manifestation de la FECQ/FEUQ du 22 mars**

**QUE l'AGECVM confectionne trois bannières qui serviront à l'action du 22 mars: *la FECQ et la FEUQ ne nous représentent pas / Automne 2007 : grève générale illimitée* (déjà faite) / *Gratuité scolaire* suite à la présente assemblée générale à l'association étudiante (A 3.85)**

**QUE le rassemblement pour l'action du 22 mars ait lieu à 11h au local de l'association étudiante (A3.85)**

**QUE l'AGECVM participe au point de presse du jeudi 22 mars, à 11 h 00 en front commun avec Dawson dans la mesure du possible**

**QUE, dans la mesure du possible, une levée de cours soit effective le jeudi 22 mars entre 11h00 et 18h00**

Vote demandé

Adopté à la majorité

## 5.0 Party fin de session

R.A.S.

## 6.0 Mises en demeure

Marie-Pier Lévesque (Soins infirmiers) propose **d'organiser une réunion entre l'AGECVM et les personnes qui ont reçu une mise en demeure du Cégep du Vieux Montréal suite à la journée de grève du 1<sup>er</sup> mai 2006**

Sophie Cengarle-Samak (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie  
Adoptée à l'unanimité

## 7.0 Débat sur la grève

Vanessa Giroux (Sciences humaines – Actions sociales et média) propose que les cours du soir soient effectivement annulé [en cas de grève voté pour] le jeudi 29 mars 2007

Maria-Gabriella Carasco (Sciences humaines – XXX) appuie  
Adopté à l'unanimité

## 8.0 Média

R.A.S.

## 9.0 Affaires diverses

Marie-Anne Casselot (Optimonde) propose

ATTENDU que la langue orale autant qu'écrite symbolise notre réalité quotidienne;

ATTENDU qu'il y a autant (sinon plus) de filles que de garçons au Cégep du Vieux Montréal;

ATTENDU que la langue française priorise le masculin dans sa grammaire;

ATTENDU que nous en avons marre de la rigidité de la langue écrite style Académie française qui exclu la féminisation pour des raisons de facilité;

ATTENDU que le Bureau exécutif de l'AGECVM a le mandat de féminiser les textes;

ATTENDU qu'il n'y a pas de mandat clair actuellement au sein de l'AGECVM sur ce sujet;

ATTENDU qu'il est impératif d'inclure les femmes dans tout discours émanant de l'AGECVM;

qQUE l'AGECVM se positionne pour une féminisation de l'AGEnda, des textes informatifs, des articles, des textes d'opinion, des pamphlets, des affiches et des brochures, bref, partout et complète, à tous les niveaux de l'AGECVM, excluant toutefois la féminisation des textes de type création littéraire (poème, histoire, ...)

Sébastien Tremblay (Histoire & civilisation) appuie

## Demande de quorum

Manque de quorum → Levée à 17 h 15

## ANNEXE 1 : PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL (AGECVM) ET LE CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL (ADMINISTRATION)

Ce protocole concerne la tenue d'un coucher sur invitation. Celui-ci commencera mercredi 28 mars et se terminera jeudi 29 mars de 19h à 7h. Il permettra ainsi aux associations étudiantes de l'extérieur (Matane, Gaspé, Rimouski, Québec, Sherbrooke, La Pocatière,) de coucher à Montréal pour être sur place pour la manifestation du lendemain. Cette manifestation, sera préparée pendant ce même coucher (banderoles, pancartes, bannières). Ce protocole repose sur une volonté partagée par les deux parties à l'effet que l'activité se déroule sans bris de biens ou d'irrespect entre les personnes. Une autorisation écrite avec les pompiers aura été obtenue avant l'activité. L'ordre de grandeur prévu est d'environ cent à deux cents personnes. Dans le cas où les inscriptions dépasseraient grandement ce nombre, les parties se réuniront pour discuter des modalités à modifier.

Le protocole confirme que L'AGECVM et le Cégep du Vieux-Montréal conviennent de ce qui suit.

1. Durant l'activité, soit de 19h à 7h les participant-e-s auront accès aux locaux suivants : le hall d'entrée, le café l'exode, le local de l'AGECVM (3.85), les locaux 3.12, 3.14, 3.13, 3.15, 3.06, 3.95 à 3.98.
2. Les participant-e-s de cette activité seront des étudiant-e-s du Cégep du Vieux Montréal et d'autres Cégeps.
3. Pour les nuits du 28 au 29 mars.
  - 3.1 Les entrées après minuit seront contrôlées par les responsables de l'AGECVM assistés par les gardiens de sécurité, et des grilles battront l'accès au reste du cégep.
  - 3.2 Les étudiant-e-s et les élèves qui désirent coucher devront être préalablement inscrit-

e-s à cet effet. Pour ce faire ils devront présenter une carte attestant leur statut d'étudiant-e aux représentant-e-s de l'AGECVM qui seront responsables de la vérification de ce dit statut.

- 3.3. La consommation de drogues sera interdite
- 3.4. La sécurité sera assurée par un responsable de l'AGECVM engagé à cet effet.
- 3.5. L'AGECVM aura accès aux matelas d'entraînement du centre sportif et sera responsable de leur retour complet et en bon état.
4. L'AGECVM aura à défrayer les coûts de la présence d'un-e deuxième agent-e de sécurité quand celui/celle-ci sera requis-e.
5. L'AGECVM s'engage à ce que le balcon extérieur et le hall d'entrée soient libérés de tout objets et nettoyés avant 7h00.
6. Les participant-e-s ne pourront dormir que dans les locaux 3.12, 3.14, 3.15 et 3.06.
7. L'AGECVM s'engage à avoir, en tout temps, quatre (4) responsables à la sécurité sur place qui pourront intervenir avec les participant-e-s au besoin.
8. L'administration aura mis à la disposition des responsables de l'AGECVM un numéro de téléphone pour qu'ils et elles puissent la mettre au courant rapidement.
9. L'AGECVM et l'administration sont responsables du respect du présent protocole.
10. L'AGECVM s'engage à travailler en collaboration avec le service de sécurité du Cégep.
11. L'AGECVM s'engage à respecter la capacité maximale des salles qu'elle utilisera.

<p>_____</p> <p>Jacques Roussil CVM - Directeur général</p>	<p>_____</p> <p>François-Pinet-Forcier AGECVM - Responsable aux Affaires internes</p>
<p>_____</p> <p>Stéphane Godbout CVM - Directeur aux Services aux étudiants</p>	<p>_____</p> <p>Frédéric Morin-Bordeleau AGECVM - Responsable général</p>
	<p>_____</p> <p>Marie-Pier Lévesque AGECVM - Responsable aux Affaires externes</p>